



# L'essentiel du C.E. Fonctions Support

Ce que nous en avons compris

Réunion du CE du 27 Janvier 2011

*parce qu'un jour, vous serez concernés...*

## Orange Campus.

Ce projet nous est présenté comme un déménagement alors que nous craignons qu'il s'agisse d'une disparition progressive de la DFDP. Nous rappelons à cette occasion le nouvel accord sur l'organisation du travail qui stipule d'éviter la concurrence entre les services. La Direction se veut rassurante...et nous donne rendez vous au printemps pour clarifier les rôles !

37 salariés vont être déplacés de Paris pour travailler sur ce nouveau site à Montrouge.

Certains vont constater une aggravation de trajet mais l'assurance nous est donnée qu'après trois mois, chaque salarié pourra faire rectifier son temps réel constaté et le faire prendre en compte par l'employeur (attribution d'une compensation financière, attribution d'une place de parking si ces personnes souhaitent changer de mode de transport et prendre leur voiture). Nous sommes très sceptiques sur la neutralité de l'emplacement du site qui est tant vanté par la Direction. En effet, pour ceux qui prennent les transports en commun cela leur fait opérer une boucle, les obligeant à arriver de banlieue au centre de Paris et repartir vers la banlieue (Montrouge).

Nous notons qu'à cette occasion il est mis fin au prêts de compétences ou mission, de 3 personnes. Que vont devenir ces personnes sachant, qu'il a été annoncé depuis un an, que FT mettait fin à ce mode de gestion ?

Nous déplorons que l'accueil soit confié à un prestataire externe alors que la politique de l'entreprise affichée depuis plus d'un an est au contraire d'internaliser les activités. Nous croyons que ces postes d'agent d'accueil auraient pu être confiés à des salariés de FT en cours de mobili-

té et leur assurer une sécurité dans l'emploi.

Nous constatons que ces 37 personnes vont travailler en Open Space. Or toutes les Organisations Syndicales se sont prononcées, sans ambiguïté, **CONTRE** l'organisation en Open Space au CNPS, conformément aux conclusions de Technologia et de différents rapports d'audit suite à certains suicides. Pour toutes ces raisons, nous nous abstenons au moment du vote.

## Politique d'Archivage.

Il faut tenir compte des évolutions de la réglementation en matière de conservation des données, mais également tenir compte de la judiciarisation de nos sociétés.

Cette activité est sous-traitée chez un spécialiste. Etonnant car il y a des spécialistes de l'archivage dans chaque service des Fonctions Supports !

Nous demandons les données économiques de ce projet, sans réponse pour l'instant.

Selon la CFE CGC, ce projet doit donner lieu à consultation puisqu'il touche toutes les Fonctions Supports, concerne tous les salariés et aura des impacts sur les processus donc sur l'organisation du travail !

La CFE-CGC demande une consultation sur ce dossier.

## Supply Chain.

La Direction a explicité aux élus les objectifs financiers et organisationnels du projet largement développés et quantifiés dans le cadre de la commission économique du comité d'établissement et qui se résument par :

- une baisse du niveau de couverture des stocks avec SCICS-Fr c'est-à-dire

une baisse des niveaux de stock de **25%** qui permettra de réaliser des gains sur les achats durant la phase d'optimisation et de diminuer de façon récurrente les charges financières,

- une meilleure répartition des stocks qui permet ainsi de limiter le coût des « escalades »,

- une mutualisation des systèmes d'information qui doit permettre une économie annuelle significative une fois la solution totalement déployée,

- la mise à disposition de l'outil SCICS-FR et de ses processus pour les équipes SCEF qui génère une économie sur les charges d'activité de SCEF et de SCF.

La commission économique a souligné que les objectifs de gains significatifs attendus par une baisse du capital immobilisé et des charges financières associées à la réduction du niveau de couverture de stock ainsi que les gains engendrés par la standardisation des logiciels informatiques ne peuvent se réaliser que dans une approche systémique où les processus organisationnels sont unifiés sur l'ensemble de la chaîne des intervenants (Supply Chain France, GSSC Achats, ETR ) et ne se limite pas aux seuls processus de la Supply Chain France.

Les élus ont souligné l'autre volet l'effort d'accompagnement humain qu'il faudra mettre en œuvre pour s'assurer que ce projet soit également un succès social pour tous les salariés.

La CFE-CGC s'est exprimée favorablement et suivra avec attention l'évolution de ce projet.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/fonctions-support/>

### Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD - Serge CLEMENT - Pascal CONTANT - Pascal COURTIN - Jean Pierre DANVY - Jean-Marc DARTAGNAN  
Christian DÉMOLIS - Pierre-Jean FLAD - Jean-Pierre FORBE - Franck FRANCHIN - Philippe GOSSART - Géraldine HÉRITIER  
Françoise JAMME - Véronique LEFORTIER - Catherine LE RIGUER - Walter LIPPLER - Nicole MERI - Pascal MERIAUX  
Jean-Claude MINET - Gilbert NOEL - Michel PEHAU - Christian TRUONG - Jacques Eric WUNENBURGER

## Projet d'accord sur les astreintes.

La Direction de DSP est venue au CE présenter un texte d'accord sur la mise en place d'astreintes au sein de DSP après trois séances de négociations avec les organisations syndicales.

La direction de DSP décline un accord dont les modalités de compensation financière sont exclus du champ de la négociation et fixés unilatéralement par la Direction sans consultation des partenaires sociaux. Du Coluche sans Coluche !

A la lecture de ces éléments et de cette mascarade de négociation les élus CFE CGC ont voté CONTRE un projet sur la mise en place des astreintes qui ne respecte pas les règles conventionnelles.

Les élus CFE CGC Unsa dénoncent cette disposition de nature « décision unilatérale de l'employeur » qui, par définition, est modifiable à tout moment et de façon unilatérale, par l'employeur. Les organisations syndicales étant la comme chambre d'enregistrement.

Pour rappel, les dispositions d'un accord d'entreprise, doivent

être conventionnelles et **donc modifiables par avenant**. C'est la base du droit social à l'opposé d'une gouvernance par effet du Prince.

Sur le suivi il n'y a rien à voir !!!! En effet il n'y a pas de commission de suivi !!! La CFE-CGC a demandé la mise en place d'une commission de suivi avec des indicateurs de pilotage ; refus catégorique !!! La Direction ne veut pas que l'on puisse mesurer la mise en place de cet accord pas plus que l'on puisse mesurer l'impact réel des astreintes sur la vie des salariés. C'est scandaleux !!!!!

Nous nous étonnons de constater que seule la CFE CGC à émis un avis **néga-**tif sur ce projet, les autres OS ont voté pour ou bien se sont abstenues .alors qu'elles ont également souligné les incohérences de cet accord : Comprenez qui pourra.

## Bilan HARP

La Direction reconnaît que le planning de fiabilisation de l'applicatif a glissé sur toute l'année 2010 et qu'en 2011 il reste beaucoup de problèmes à régler (il nous avait été promis que Harp serait en régime de croisière début avril 2010, normal c'était le 1 avril ).

Un bilan financier de Harp est demandé une fois de plus !!!!!

Nous faisons le constat qu'il reste beaucoup de régularisations manuelles qui étaient automatiques dans Alliance.

Nous demandons qu'il soit fait un retour vers les salariés sur les dysfonctionnements qu'ils font remonter, nous demandons qu'il leur soit fourni les scripts ou les informations utiles pour qu'ils puissent répondre aux appels des salariés sur le dispositif TPI. Nous réclamons des embauches supplémentaires sur les CSRH, en raison du plus grand nombre de CDD sur le périmètre des Fonctions Supports, de la nature de l'activité qui est pérenne et qu'il est nécessaire d'anticiper les départs en TPS et TPI qui auront lieu en 2011.

## ASC

La proposition de budget de la CFE CGC n'est malheureusement pas retenue Le budget voté limite la prestation salariée à 45% (au profit de projets CE ne bénéficiant qu'à une minorité de salariés) et prévoit un remboursement à 75% alors que la CFE CGC souhaitait un versement de 100% aux salariés.

**Prochain CE le 24 Février 2011**

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/fonctions-support/>

### Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Marc ARNOLD - Serge CLEMENT - Pascal CONTANT - Pascal COURTIN - Jean Pierre DANVY – Jean-Marc DARTAGNAN  
Christian DÉMOLIS – Pierre-Jean FLAD - Jean-Pierre FORBE - Franck FRANCHIN - Philippe GOSSART - Géraldine HÉRITIER  
Françoise JAMME - Véronique LEFORTIER - Catherine LE RIGUER - Walter LIPPLER - Nicole MERI - Pascal MERIAUX  
Jean-Claude MINET - Gilbert NOEL - Michel PEHAU - Christian TRUONG - Jacques Eric WUNENBURGER